



**REPRÉSENTATION PERMANENTE
DE LA FRANCE AUPRÈS DES
NATIONS UNIES
À ROME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

*

50^e session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (Rome, 10 - 13 octobre 2022)

*

Point V de l'ordre du jour

Outils de collecte et d'analyse de données

*

= Seul le prononcé fait foi =

Monsieur le Président,

1. La France s'aligne sur la déclaration prononcée par la République Tchèque au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres.
2. La France remercie le HLPE pour son rapport sur les outils de collecte et d'analyse de données pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Il présente une approche équilibrée entre, d'une part, les nombreuses opportunités offertes par les progrès dans la collecte et l'analyse des données pour améliorer l'efficacité des politiques de sécurité alimentaire et de nutrition et, d'autre part, les risques, notamment éthiques, juridiques et les biais qui peuvent fausser l'information qui sous-tend les programmes et politiques publics.
3. L'utilisation des nouvelles technologies se généralise. Elles sont présentes à toutes les étapes : collecte, gestion et analyse, pour connaître les productions et les besoins. Ces avancées technologiques ne sont pas bonnes ou mauvaises en soi. Elles doivent être un levier pour appuyer la transition vers des pratiques plus durables, plus respectueuses des écosystèmes, plus sobres en intrants et qui répondent aux besoins de leurs utilisateurs. En France ces outils sont utilisés en appui de la transition agroécologique.

4. La collecte régulière de données statistiques sur l'agriculture et l'alimentation est une aide importante pour évaluer et améliorer l'efficacité des politiques agricoles et alimentaires en faveur de la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.
5. La France salue l'importance qui sera donnée à la dimension éthique de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données, ainsi que l'attention qui sera accordée à l'ensemble des risques relatifs, entre autres, à la protection des données sensibles, au respect de la vie privée et à la prévention contre les utilisations malveillantes des données.

Je vous remercie, Monsieur le Président.